

221C3094
FR0013505062-FS0903

15 novembre 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

TECHNICOLOR

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 novembre 2021, complété par un courrier du 11 novembre la société Barings LLC¹ (300 South Tryon Street, Suite 2500, Charlotte, NC 28202, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 4 novembre 2021, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société TECHNICOLOR et détenir, pour le compte desdits fonds, 23 520 230 actions TECHNICOLOR² représentant autant de droits de vote, soit 9,97% du capital et des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions TECHNICOLOR hors marché.

¹ Contrôlée par la société Massachusetts Mutual Life Insurance Company. Il est précisé que ni Massachusetts Mutual Life Insurance Company ni aucune entité contrôlée par Massachusetts Mutual Life Insurance Company (qui contrôle Barings LLC) ne détient d'actions ou de droits de vote TECHNICOLOR (ou d'autres droits qui seraient assimilés au sens de l'article L. 233-9 du code de commerce).

² Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 237 088 actions TECHNICOLOR pour le compte de fonds (non prises en compte dans la détention visée au 1^{er} alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

³ Sur la base d'un capital composé de 235 823 779 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.